

Violences sexuelles sur un terrain d'enquête

Cécile Cuny

Depuis 2011, je suis maîtresse de conférences en urbanisme à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. J'ai fait une partie de ma scolarité et de mes études en Allemagne, pays où se situait le terrain de ma thèse en sociologie et dans lequel j'ai également mené ma dernière enquête sur « les mondes ouvriers de la logistique »¹. Jusqu'en 2014, année au cours de laquelle j'ai lu mes premiers articles sur la logistique et le travail en entrepôt, je ne connaissais quasiment rien de cet univers, hormis quelques exemples d'aménagements cités par mes étudiant·e·s dans leurs travaux d'urbanisme. Entre 2015 et 2016, j'effectue deux séjours à Francfort-sur-le-Main en vue de préparer un projet soumis à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en avril 2016. A l'occasion de ces séjours, je rencontre des syndicalistes, un formateur, la directrice d'une agence de placement pour les personnes au chômage, des promoteurs immobiliers, les responsables du développement économique et urbain de plusieurs communes, et je visite trois entrepôts dans la périphérie de l'agglomération. Je réalise aussi l'observatoire photographique d'une zone logistique (Cuny et Soichet, 2018). En 2017, j'obtiens le financement demandé auprès de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour mener une enquête collective sur les pratiques résidentielles, d'approvisionnement et de loisirs des ouvrières et ouvriers du secteur à Francfort-sur-le-Main, Kassel, Marne-la-Vallée et Orléans. Quelques mois après avoir commencé des entretiens avec des ouvriers à Francfort-sur-le-Main, l'un d'eux me viole. Je rentre en France, porte plainte et alerte les collègues impliqué·e·s dans le projet. A partir de là, commence une activité réflexive qui prend place dans plusieurs contextes : famille, procédure judiciaire, discussions avec des collègues, communications scientifiques.

Dans chacun des contextes considérés, je ne peux pas dire que je n'ai pas été écoutée ; et en même temps, je ne pense pas être toujours parvenue à me faire entendre : j'ai porté plainte il y a plus de

¹ Projet WORKLOG n° ANR-16-CE41-0003-01, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (resp. Cécile Cuny), <http://worklog.hypotheses.org>. Ce projet de recherche porte sur les pratiques résidentielles, d'approvisionnement et de loisirs des ouvrières et ouvriers de la logistique. Le grand public connaît cette activité à travers le développement récent du commerce en ligne mais elle est au cœur des restructurations industrielles intervenues dans l'ensemble des pays industrialisés depuis les années 1980 : c'est une infrastructure issue de la mondialisation de la production, essentielle à l'approvisionnement des grands centres de consommation. Liée au transport, elle consiste à organiser l'acheminement des biens manufacturés depuis leurs lieux de fabrication jusqu'à leurs lieux de consommation. En Europe, les ouvrières et ouvriers de la logistique travaillent majoritairement dans des entrepôts situés à la périphérie des grandes agglomérations, où les marchandises sont contrôlées, stockées, préparées et réexpédiées vers leur destination finale (entreprises, points de vente ou particuliers). A partir de l'analyse de ce groupe socio-professionnel, le projet vise à rendre compte des transformations contemporaines du monde ouvrier et de ses rapports à la ville. L'enquête s'appuie sur une comparaison entre les agglomérations de Paris, Orléans, Francfort-sur-le-Main et Kassel.

trois ans, et l'enquête est toujours en cours ; depuis, j'ai beaucoup écrit, je me suis faite plusieurs fois relire, commenter, critiquer, mais mon histoire ne s'est pas diffusée en dehors de cercles relativement confinés². Les conditions de partage de cette histoire présentent toutes les caractéristiques de ce que Jacques Rancière (1995 : 14) appelle une mésentente, « où la discussion d'un argument renvoie au litige sur l'objet de la discussion et sur la qualité de [celles et ceux] qui en font un objet ». Dans les sciences sociales françaises, les violences sexuelles sur un terrain d'enquête sont en effet, en dehors des études féministes, des études sur le genre ou la sexualité, un « tabou » (Kulick et Willson, 1995), c'est-à-dire un non-objet. Elles ne dérogent pas, en cela, au tabou qui touche les violences envers les femmes en général, malgré les statistiques qui attestent de l'ampleur du problème en France (Debauche *et al.*, 2017) comme dans le reste du monde (United Nations, 2015), et malgré leur dévoilement récent sur les réseaux sociaux – avec #MeToo en particulier. Les manuels les plus utilisés pour l'enseignement de l'ethnographie en France ne traitent pas des violences sexuelles (Beaud et Weber, [1996] 2010 ; Cefai, 2003), y compris lorsqu'ils s'intéressent explicitement au « sexe de l'enquête » (Monjaret et Cicchelli-Pugeaut, 2014). La sociologue féministe Isabelle Clair aborde cette question, mais de manière très marginale, dans un article récent (2016) où elle tente de faire de la « sexualité dans la relation d'enquête » un objet qui concerne l'ensemble de la discipline. Il existe pourtant, depuis longtemps, une littérature en anglais sur ce thème, qui implique des ethnographes féministes mais aussi des chercheurs·e·s travaillant sur des objets qui n'ont pas nécessairement trait – initialement du moins – au genre ou à la sexualité (Golde, 1970 ; Reinharz, 1992 ; Bell, Caplan et Karim, 1993 ; Green *et al.*, 1993 ; Moreno, 1995 ; Sharp et Kremer, 2006 ; Gailey et Prohaska, 2011 ; Grauerholz *et al.*, 2012 ; Clark et Grant, 2015 ; Hanson et Richards, 2017 ; Kloß, 2017).

Dans cet article, je propose de faire une synthèse de cette littérature et de contribuer aux débats qu'elle soulève en montrant que la prise en considération des violences sexuelles qui peuvent survenir sur un terrain de recherche nécessite d'articuler une réflexion méthodologique, épistémologique et politique. Pour ce faire, je procéderai en trois étapes qui confronteront systématiquement ma propre expérience aux résultats des enquêtes existantes. Je commencerai par montrer que, du fait de l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, une

² Je remercie Clément Barbier, Carlotta Benvegna, Alexa Färber, David Gaborieau, Camille Gardesse, Caroline Gallez, Claire Hancock, Annette Hilscher, Anne Jarrigeon, Haude Rivoal et Minna-Kristina Ruokonen-Engler pour leur soutien et les échanges réguliers autour de l'écriture de ce texte ou à propos d'autres problèmes rencontrés sur nos terrains. Une version antérieure de cet article a été soumise à une revue de sciences sociales francophone, sans franchir la barrière du comité de rédaction, qui n'a pas sollicité d'expertise extérieure. Je remercie le comité de rédaction et les expertes de la revue *Nouvelles Questions Féministes* pour l'accueil bienveillant qu'elles ont fait à ce texte et l'important travail d'accompagnement et de correction qu'elles ont réalisé.

enquêtrice peut difficilement prévoir les assignations genrées dont elle va faire l'objet sur son terrain d'enquête à partir de la littérature existante ou d'enquêtes antérieures sur le même terrain. Elle n'est cependant pas démunie puisqu'elle se trouve en position d'évaluer certaines situations ou certains comportements à partir de son expérience de femme. Bien qu'ils puissent donc s'avérer pertinents, les jugements qu'elle peut émettre à partir de cette expérience sont systématiquement disqualifiés par les manuels. La deuxième étape critiquera ainsi l'androcentrisme des disciplines scientifiques que révèle le silence entourant les violences sexuelles ; je ferai valoir que les normes et les valeurs sur lesquelles s'appuient bien des scientifiques pour orienter et évaluer leur activité restreignent la réflexivité des communautés scientifiques et biaisent leurs résultats. Nous verrons alors que la prise en compte des violences sexuelles dans une démarche d'enquête peut contribuer à déjouer ces limites et à « inclure le genre » dans les sciences (Devreux, 2016 : 35).

« The safety dance »

L'expression *safety dance*, que je propose de traduire par « danse protectrice », est utilisée par Gwen Sharp et Emily Kremer (2006) pour évoquer toutes les mesures de protection mobilisées par les chercheuses pour réaliser une enquête de terrain, des mesures non explicitées ou reléguées au rang d'anecdotes dans les comptes rendus ethnographiques. Celles-ci, dont la liste figure à la fin de l'article de Sharp et Kremer, consistent à se doter de « chaperons symboliques », pour reprendre les termes de Peggy Golde (1970 : 7), avant d'aller enquêter sur un terrain : avoir sur soi une recommandation, un téléphone portable ou une alliance ; s'habiller de façon sexuellement neutre : pas de cheveux lâchés, pas de maquillage, pas de jupe ni de décolleté, de tenue moulante ou colorée ; arborer son carnet de notes, son enregistreur ou son appareil photo de manière bien visible ; s'engager, comme le dit Pamela Fishman (1977), dans un « travail interactionnel de merde » (*interactional shitwork*), c'est-à-dire en manifestant une adhésion de façade à la hiérarchie des sexes telle qu'elle s'impose communément sur la plupart des terrains ; et enfin, éviter toutes sortes de situations réputées dangereuses pour les femmes : entretiens dans des lieux isolés, tard le soir, avec des inconnus. La « danse protectrice » suggère ainsi l'inconfort d'une enquêtrice obligée de faire attention, de marcher sur des œufs, de s'y prendre à plusieurs fois, de s'armer de patience et de devoir se renier pour mener une enquête. Elle évoque aussi l'image d'une danse rituelle, qui jette un voile de suspicion sur le statut épistémologique des techniques mobilisées.

Cette approche attribue l'origine des violences sexuelles sur un terrain d'enquête aux rapports sociaux de sexe dans lesquels les enquêtrices sont prises au même titre que les enquêtés·e·s. Dans l'un des premiers manuels d'ethnographie exclusivement consacré à l'expérience de terrain de

femmes anthropologues, Golde (1970 : 3) avançait déjà qu'il fallait prendre en compte, dans la recherche, les effets des rapports sociaux de sexe œuvrant au sein des sociétés humaines :

[O]n peut s'attendre à ce que toutes les cultures, ayant deux sexes, aient développé des attitudes au sujet des femmes, et dans la plupart des cultures de tradition orale, recevoir la visite d'une femme qui s'engage dans des activités qui ne sont pas associées à ses rôles habituels constitue un évènement³.

D'après Golde, en particulier dans les cultures de tradition orale qu'elle étudie dans les années 1960, les femmes anthropologues constituent des anomalies sur leurs terrains respectifs. Leur activité (faire de la science) les conduit à y transgresser de façon quasi-systématique la division sexuée des rôles, ce qui génère, chez certain·e·s enquê·t·e·s, des comportements de protection fondés sur la présomption de vulnérabilité de l'enquêtrice, vulnérabilité qu'elles et ils interprètent en même temps comme une provocation : « si être vulnérable, c'est s'exposer à des risques d'exploitation, alors cette absence totale de défense contre de tels risques est perçue comme une mise au défi d'en tirer potentiellement avantage » (Golde, 1970 : 5). Son analyse est confirmée par plusieurs témoignages récents de chercheuses, qui restituent leur expérience de terrain en insistant sur les contradictions entre leur activité de scientifique et leur statut de femme (Moreno, 1995 ; Sharp et Kremer, 2006). Au début de mon enquête, j'ai moi-même vécu ce type de contradictions lors de prises de vue effectuées en hiver à la tombée de la nuit dans la zone logistique que j'étudiais à Francfort-sur-le-Main : à chaque voiture qui passait, j'angoissais à l'idée que le conducteur puisse me confondre avec une prostituée et ne tente de m'accoster. Mon angoisse provenait des images que je projetais sur les lieux, peu fréquentés et mal éclairés, ce qui révélait en même temps la signification genrée de ces espaces au sein de ma culture.

De nombreux articles exposent les stratégies de « mobilité de genre » (Pruvost, 2014 : 178) que les chercheuses mettent en œuvre pour pouvoir mener l'enquête malgré les projections que suscite leur sexe, ou, à l'inverse, dégagent les conditions institutionnelles qui autorisent leur présence (Gallenga, 2007 ; Gailey et Prohaska, 2011 ; Rivoal, 2018). Tel est le cas, par exemple, de la recherche de Geneviève Pruvost (2014) sur la féminisation de la police en France. D'une part, l'accès à son terrain est facilité, voire rendu possible, par les changements qui ont marqué les conditions d'exercice de la profession au moment où elle mène son étude : la pacification des relations professionnelles et l'introduction de la mixité dans tous les métiers de la police. D'autre part, son immersion sur le terrain et ses entretiens avec les policières lui permettent de décrypter

³ Traduit par mes soins, comme l'ensemble des termes et des extraits tirés de publications non francophones dans cet article.

les codes virils en vigueur dans le milieu et le type de féminité attendu d'elles, comme l'illustre ce qu'elle rapporte de son expérience d'observation participante dans un commissariat de sécurité publique : « Les obstacles liés au sexe et le travail sur mon genre m'ont paru assez surmontables ou tout au moins contournables dans la mesure où il est malgré tout possible de faire des faux pas, à partir du moment où on s'éloigne de la beauté fatale, fragile et écervelée [soit le modèle de féminité disqualifié par le milieu de la police] » (Pruvost, 2014 : 176-177). Cette connaissance du modèle de féminité décrié par les policières et policiers et du comportement des policières lui fournit un point d'appui à partir duquel ajuster son propre comportement et adopter des règles de prudence dont elle ne précise pas l'origine mais à travers lesquelles elle s'interdit l'accès à certaines situations d'observation (sorties en boîte de nuit entre collègues) ou à certains profils d'enquêtés (les hommes célibataires du même groupe d'âge que le sien).

Comme le montre Pruvost (2014) en discutant d'autres stratégies choisies par des enquêtrices sur des terrains similaires aux siens, ce qu'être une femme veut dire varie d'un contexte à l'autre et évolue au fil d'une même enquête. La manière dont le genre se traduit effectivement dans les situations rencontrées s'avère donc difficilement prévisible à partir de la littérature existante ou des expériences d'enquête antérieures sur un même terrain. Eva Moreno (1995), alors doctorante en anthropologie d'origine suédoise, a été violée par son assistant de recherche éthiopien durant son enquête dans ce pays. Dans son analyse, elle souligne ce qu'elle considère comme des erreurs d'appréciation, qui tiennent à la fois aux habitudes de travail qu'elle a importées de Suède et à sa socialisation au sein des classes moyennes éthiopiennes, parmi lesquelles elle a évolué lors de précédents séjours mais dont son agresseur ne fait pas partie. Son cas est ainsi un bon exemple de l'imbrication du genre avec la race et la classe, et des difficultés de décryptage *in situ* que cela soulève. A l'inverse, les témoignages de Sharp et Kremer (2006) nous alertent sur les erreurs d'interprétation et le risque d'essentialisme que peuvent introduire des analyses insuffisamment contextualisées. Dans leur article, les autrices donnent en effet peu d'éléments sur les contextes de leurs agressions, si ce n'est qu'elles ont eu lieu en milieu rural ou lors d'enquêtes portant sur la sexualité, ce qui peut contribuer à renforcer les stéréotypes associés à ces espaces et l'idée que seules certaines thématiques comporteraient des risques pour les chercheuses. Du fait de leur imbrication et de leurs variations contextuelles, les rapports sociaux de sexe, de race et de classe en jeu sur un terrain d'enquête ne peuvent donc être décryptés qu'après coup, dans le cadre d'une lecture rétrospective et contextualisée des matériaux. Cela signifie très prosaïquement qu'*in situ*, l'enquêtrice ne peut compter sur un savoir qu'elle n'a pas encore constitué selon les règles classiques de la méthode scientifique. Elle peut toutefois s'appuyer sur son expérience de femme.

Or, les évaluations qu'elle peut faire à partir de cette expérience ne sont pas reconnues comme des savoirs par les manuels, alors même que ces savoirs sont essentiels à la survie.

Sans jamais l'exprimer de façon explicite, j'avais pressenti le risque d'une agression après ma première rencontre avec l'homme qui m'a agressée (plus tard). Cette rencontre d'un quart d'heure en mai 2016, occasionnée par une prise de vue à la sortie de son lieu de travail, avait suffi à m'inquiéter, si bien que, dans un premier temps, je ne lui ai pas donné de suite. Le protocole prévu pour les entretiens avec les ouvrières et ouvriers des entrepôts dans le cadre du projet ANR supposait de sélectionner les enquêté·e·s en fonction de leur lieu de travail (une zone logistique identifiée à l'issue de l'enquête préliminaire). Nous avons envisagé trois sortes d'intermédiaires pour la prise de contact : les médias sociaux, les représentant·e·s du personnel dans les entrepôts et des lieux de sociabilité repérés sur la zone logistique lors de l'enquête préliminaire. Suite à la prise de contact, il était prévu qu'un enquêteur ou une enquêtrice mène seul·e les entretiens sur le lieu de résidence des personnes (au domicile ou dans un café à proximité). A partir de l'été 2016, j'ai repris contact avec les représentant·e·s du personnel de deux entrepôts rencontrés durant l'enquête préliminaire, en vue de réaliser des entretiens avec le personnel ouvrier de ces entrepôts à partir de janvier 2017. Ces négociations ont patiné pendant de nombreux mois, tandis que les autres canaux de prise de contact donnaient peu de résultats⁴. Sachant que l'ouvrier rencontré lors de la prise de vue de mai 2016 avait travaillé dans l'un des entrepôts où j'essayais de faire des entretiens, je me suis résolue à reprendre contact avec lui à la fin du mois de mars 2017. Ma socialisation de femme dans une société et un milieu professionnel dont les codes genrés n'étaient pas fondamentalement différents de ceux que je rencontrais sur mon terrain avaient ainsi suffi à me rendre vigilante, mais, dans le contexte d'une enquête, elle ne me permettait pas de justifier l'exclusion définitive d'un enquêté, quand bien même me faisait-il peur. Comme le remarquent Ellen Lewin et William Leap (1996) dans l'introduction de leur ouvrage consacré à l'anthropologie lesbienne et gay, les techniques de management de l'identité – hypervigilance aux signaux qui trahissent des intentions hostiles et travail émotionnel permettant d'éloigner les risques d'ostracisme – sont le lot quotidien des « minorités visibles », dont les femmes font, dans de nombreux contextes, également partie. Pour autant, ces « savoirs tacites » (Smith, 1997 : 394), souvent essentiels à la survie, sont disqualifiés par les références classiques en sociologie. Ils sont

⁴ Entre janvier et mars 2017, j'avais effectué trois entretiens avec des ouvriers rencontrés dans deux bars situés à proximité de la zone, dont je connaissais les patrons, mais mes interlocuteurs ne m'avaient pas recommandée auprès d'autres connaissances.

en effet amalgamés avec d'autres représentations (idéologies, préjugés, croyances) dans la vaste catégorie des prénotions :

Produits de l'expérience vulgaire, [les prénotions] ont, avant tout, pour objet de mettre nos actions en harmonie avec le monde qui nous entoure ; [elles] sont formé[e]s par la pratique et pour elle. Or une représentation peut être en état de jouer utilement ce rôle tout en étant théoriquement fausse (Durkheim, [1937] 1997 : 16).

Ces propos d'Emile Durkheim expliquent pourquoi les enquêtrices parlent avec réserve des précautions qu'elles prennent, voire, dans certains cas comme le mien, finissent par y renoncer : elles ne sauraient constituer la base d'une méthode dite scientifique. Une telle disqualification laisse les chercheuses particulièrement démunies face à des risques qui, eux, sont bien réels mais dont le mode d'appréhension n'est pas reconnu par le modèle dominant de scientificité. Plus généralement, elle place les chercheuses face à une injonction contradictoire : agir en femme respectueuse de la hiérarchie de genre *et* en scientifique appliquant des normes partagées avec ses collègues. Ainsi, cette contradiction est-elle à la fois le produit du terrain et des standards imposés par les institutions scientifiques aux enquêtrices.

« Qui veut être une femme anthropologue quand il semble possible d'être un "vrai anthropologue" ? »

Cette citation, tirée du témoignage de Moreno (1995 : 246), résume très bien mon propre état d'esprit avant, pendant et longtemps après le viol. Cet état correspond à ce que la sociologue Dorothy Smith (1987 : 6) a appelé une « conscience bifurquée » : elle est le propre des femmes impliquées dans une entreprise scientifique qui disqualifie leur expérience de la subordination et leur impose une définition genrée des standards scientifiques. Un ensemble de textes, à commencer par ceux qui réfléchissent aux conditions d'une recherche féministe (Dagenais, 1986 ; Strathern, 1986), voit ainsi dans l'androcentrisme des disciplines scientifiques un facteur du maintien des violences envers les femmes.

Rebecca Hanson et Patricia Richards (2017) ont mené une enquête aux États-Unis auprès de 56 chercheur·e·s en sociologie, anthropologie et ethnomusicologie (46 femmes, 9 hommes et 1 personne transsexuelle) victimes de violences sexuelles sur leurs terrains d'enquête. Les auteures montrent que les personnes interviewées évaluent systématiquement leur expérience à l'aune de représentations du masculin universel. Qu'elles se définissent ou non comme féministes, qu'elles travaillent ou non sur le genre et aient ou non reçu une formation sur les questions de genre, toutes internalisent les normes du milieu universitaire au moment d'évaluer leur travail. L'expérience du

terrain est ainsi systématiquement justifiée en référence à trois représentations que ces personnes estiment partagées au sein de la communauté des ethnographes : la recherche s'effectue en solitaire (« je dois me débrouiller tout-e seul-e ») ; le terrain comporte des dangers (« prendre des risques fait partie du jeu ») et l'intimité des sexes entraîne des dérives (« il faut s'attendre [à être harcelée] lorsqu'on partage l'intimité des gens ») (Hanson et Richards, 2017 : 592-598). Mon propre vécu du harcèlement sexuel⁵ confirme ce résultat. Après m'être résolue à reprendre contact avec l'homme dont j'avais peur, je le rencontre à trois reprises. Dans l'intervalle de ces interactions, je saisis plusieurs occasions pour échanger avec des collègues sur la peur qu'il m'inspire : un colloque à Paris sur le travail ouvrier dans la branche logistique, une séance du séminaire interne de l'institut dans lequel je suis accueillie à Francfort, une séance du groupe de travail du même institut réfléchissant aux méthodes d'enquête ethnographiques, une correspondance électronique avec mon équipe de recherche. Confrontée au regard de mes collègues, j'euphémise cependant mes difficultés : « un enquêté est venu avec des fleurs à l'entretien, au moins ça a le mérite d'être clair ! », « il m'a lessivée mais ça va, j'ai géré », « c'est juste un peu compliqué avec lui parce qu'il me drague, mais pour l'instant j'arrive à gérer... » sont les termes dans lesquels je restitue mon expérience. Ces témoignages constituent des appels à l'aide aussitôt déniés par une formule récurrente : « je gère ». Elle apparaît aussi systématiquement dans mon journal de terrain après le compte rendu de mes interactions avec l'homme qui me harcèle.

Que s'agit-il de « gérer » exactement ? Cette formule fait d'abord référence aux stratégies de défense que j'ai décrites plus haut et par lesquelles je tente de mettre fin au harcèlement, sans succès. Mais l'incantation « je gère » est aussi une manière de ne pas dire ou écrire « je suis victime d'une agression » et de contenir l'angoisse, la peur, la panique dont l'intensité augmente avec celle du harcèlement, jusqu'à la dissociation finale, qui se manifeste par une abolition totale des sens : vue, ouïe, toucher, goût, odorat mais aussi sens de soi et de la situation en cours (Salmona, 2013). D'après Georges Devereux (1967), dont l'ouvrage consacré à la subjectivité des ethnographes ouvre une importante tradition d'auto-analyse en France, la formule « je gère » témoignerait d'un « usage névrotique » du journal de terrain, qui transforme cet usage en réaction de « contre-transfert », c'est-à-dire en réponse « déformée » au harcèlement dont je fais l'objet. Or l'attitude scientifique que prône l'auteur pour contrer ces « usages névrotiques » et ces réponses émotionnelles « incontrôlées » n'est pas de dire aux enquêtrices ou enquêteurs « écoutez votre

⁵ Pour rappel, Nicole-Claude Mathieu (1985) a montré qu'il n'y avait pas lieu de distinguer harcèlement sexuel et viol, dans la mesure où la fonction du harcèlement est de faire céder les victimes. A ce sujet, rappelons aussi, selon son analyse, que « céder n'est pas consentir ».

peur ! c'est un signal d'alarme ! arrêtez tout ! sauvez-vous ! », mais consiste à leur proposer de substituer à l'angoisse des émotions « contrôlées ». Il s'agit, dans les propos de Devereux (1957 : 152), d'émotions dans lesquelles la part de morale incorporée par l'ethnologue dans sa société d'origine a été neutralisée : « En général, l'utilisation pratique et sublimatoire de l'attitude scientifique permet souvent d'accomplir un acte en soi égodystone⁶ mais nécessaire, d'une façon qui, en définitive, cause moins de mal que la pure et simple non-exécution de l'acte. » Par « sublimation », Devereux désigne le fait que la ou le chercheur peut effectuer un acte répréhensible dans sa culture d'origine, mais « en scientifique », c'est-à-dire en se limitant aux seules obligations formelles afin de ne pas y investir inconsciemment des émotions étrangères à la situation. De ce fait, l'« attitude scientifique » peut conduire à des écarts par rapport aux manières de faire observées chez les « indigènes » qui, eux, investiraient leurs pratiques d'émotions inconscientes et incontrôlées⁷. Chez Devereux l'acte sexuel constitue cependant une exception à l'attitude scientifique. Parce qu'il « comporte nécessairement un voilement temporaire de la conscience rendant l'observation pratiquement impossible, et est, par essence, irrationnel comme le sont toutes les fonctions fondamentales (respiration, nutrition, etc.) » (1967 : 171), son étude serait impossible par le biais de l'observation participante. Revenant sur les conditions de son enquête sur la sorcellerie dans le bocage normand à la fin des années 1960, Jeanne Favret-Saada arrive pourtant à une conclusion opposée (2009 : 158-159) :

Qu'un ethnologue accepte d'être affecté n'implique pas qu'il s'identifie au point de vue indigène, ni qu'il profite de l'expérience du terrain pour se chatouiller l'égo. Accepter d'être affecté suppose [...] qu'on prenne le risque de voir s'évanouir son projet de connaissance. Car si le projet de connaissance est omniprésent, il ne se passe rien. Mais s'il se passe quelque chose et que le projet de connaissance n'a pas sombré dans l'aventure, alors une ethnologie est possible.

Si l'on suit l'analyse de Favret-Saada, l'affirmation de Devereux sur le « voilement temporaire de la conscience » qui empêcherait l'observation ne concernerait pas le seul acte sexuel, mais l'ensemble des pratiques jugées irrationnelles par la culture scientifique dominante. Tant que cette ethnologue a adopté l'attitude scientifique telle que la défend Devereux pour son enquête, elle n'a récolté que des récits de dénégation auprès de ses informatrices et informateurs, qui cherchaient à éviter d'être disqualifiés comme incultes ou ignorants (Favret-Saada et Contreras, 1981). Son

⁶ Devereux désigne par ce terme des actes moralement inacceptables, qui génèrent de ce fait une angoisse difficile à refouler. A la suite du passage cité, il donne l'exemple d'un rite durant lequel il devait « sacrifier un porc en l'assommant d'un coup de gourdin sur la tête ».

⁷ Dans l'exemple du sacrifice du porc, Devereux le tue d'un seul coup de gourdin et non « lentement et avec nonchalance comme l'eût fait un vrai Sedang ».

enquête sur la sorcellerie commence ainsi à partir du moment où elle se retrouve à occuper une place (de désorceleuse puis d'ensorcelée) dans le système qu'elle étudie. Toutefois, la chercheuse montre qu'en occupant ces places, elle est émotionnellement affectée par ce qui se passe, ce qui se traduit par un état quasi constant d'angoisse allant dans certains cas jusqu'à la sidération et l'abolition de ses capacités de mémorisation (Favret-Saada et Contreras, 1981 : 221). Or, malgré la très forte charge émotionnelle impliquée par son enquête, Favret-Saada a trouvé le moyen de la mener à son terme, en ayant par exemple recours à des enregistrements mécaniques pendant les séances de désorcèlement qui l'affectaient le plus. Au contraire de Devereux, lorsqu'il rejetait les violences sexuelles hors du champ de la science, elle n'a donc opéré aucun partage entre actes rationnels et irrationnels, émotions contrôlables et incontrôlables, faits observables et inobservables, expériences objectivables et non objectivables, ouvrant la voie à une ethnographie (enfin) rigoureuse de la sorcellerie. Toujours d'actualité, l'exclusion du champ de la science des conduites dites irrationnelles a deux implications pour les enquêtrices victimes de violences sexuelles. Elle disqualifie à nouveaux frais leur expérience puisqu'aucun savoir ne semble pouvoir être tiré de leur témoignage, déformé par leur supposée névrose. Elle dédouane aussi les institutions scientifiques de toute prise en charge : puisque les violences sexuelles sortent du cadre de la science, elles relèvent du malheur privé des victimes. A ce jour, mon viol, dont j'ai informé les hiérarchies de mon laboratoire et de mon université, n'a fait l'objet d'aucune déclaration d'accident du travail ou de prise en charge par la médecine du travail, alors que j'étais officiellement en mission de recherche au moment des faits⁸. Dans un tel contexte, je reprends à mon compte l'analyse de Sara Ahmed (2012 : 4) sur deux formules souvent entendues dans des réunions traitant des politiques de la diversité dans les universités anglaises et australiennes : « c'est trop compliqué de parler de race » et « le racisme est inévitable ». Remplaçons « race/racisme » par « violences sexuelles » et nous pouvons alors dire, à la suite d'Ahmed, que la première formule justifie qu'on ne parle pas des violences sexuelles, si ce n'est dans des termes euphémisés, de même que la seconde formule justifie l'absence de politiques publiques s'attaquant au problème. Toutes deux contribuent à reproduire les rapports sociaux de sexe.

Prendre en compte les violences sexuelles sur un terrain d'enquête

Depuis une cinquantaine d'années, les recherches féministes ont démontré que l'exclusion systématique du point de vue des femmes dans les enquêtes et la reproduction de la division sexuée

⁸ Je bénéficie cependant d'une aide juridique de mon université dans le cadre de la procédure judiciaire ouverte avec ma plainte.

du travail scientifique étaient une « source d'erreur par omission d'une partie des réalités » (Devreux, 2016 : 37). Je viens de montrer que les violences sexuelles constituaient, de ce point de vue, un cas d'école : leur absence dans la littérature méthodologique et dans les enquêtes scientifiques, en dehors des travaux féministes, conduit à disqualifier des savoirs utiles à la survie des chercheuses et à la compréhension des rapports sociaux de sexe. Dans ce qui suit, je voudrais défendre l'idée que, à l'inverse, la prise en compte de ce problème dans une démarche d'enquête peut contribuer à transformer les représentations et les pratiques scientifiques dans un sens qui inclut mieux le genre.

A mon retour de Francfort-sur-le-Main en 2017, après le viol, j'échange ce terrain avec un collègue membre du projet, qui était chargé jusqu'ici de l'enquête sur les sites de Marne-la-Vallée et Kassel. Cet échange, que facilitent les conditions d'une enquête menée en parallèle par plusieurs chercheur·e·s sur plusieurs sites, ne suffisait pas, à mes yeux, à écarter les risques de violences : rien ne garantissait, en effet, qu'elles ne surviennent sur les autres terrains de l'enquête, dans le cadre d'interactions avec d'autres enquêté·e·s. Comme évoqué précédemment, le programme de recherche initial prévoyait une première campagne d'entretiens réalisés par une ou un enquêteur en solo au domicile des personnes. Compte tenu de l'agression que j'avais vécue, mes collègues et moi avons élaboré un nouveau protocole d'enquête, qui prévoyait de réaliser les entretiens dans les locaux des entreprises, durant les heures d'activité. Les prises de contact avec les enquêté·e·s potentiel·le·s dans les salles de pause ou les cantines, durant lesquelles nous avons présenté les thèmes de l'étude, se sont faites systématiquement à deux. Lorsque les enquêté·e·s demandaient à réaliser un entretien à domicile, ils ont été menés par un binôme⁹. A cela s'est greffée une très grande attention portée à la formalisation de la relation d'enquête. Un protocole précis a été envoyé aux directions des entreprises, faisant dans certains cas l'objet de présentations en comité ou en conseil d'entreprise (*Betriebsrat*)¹⁰. Il prévoyait notamment un dédommagement forfaitaire de 20 € par entretien, distribué en liquide dans un pli fermé au début de chaque entretien. Cet échange monétaire était aussi l'occasion de rappeler les objectifs de l'enquête, la forme choisie pour sa publication (un ouvrage et une exposition de photographies) ainsi que la garantie de l'anonymat. A ce stade, une vingtaine d'entretiens (sur un total d'environ 80 réalisés) ont pris la forme de récits

⁹ Pour leur part, les ouvrières demandaient systématiquement à faire les entretiens à deux lorsqu'elles rencontraient mon collègue masculin. Lors des itinéraires photographiques, certain·e·s des ouvrières et ouvriers ont aussi demandé à pouvoir être accompagné·e·s de proches (conjoint·e·s ou ami·e·s). Ces précautions montrent que la préoccupation pour la sécurité est commune aux enquêtrices et à certain·e·s enquêté·e·s, qui ont recours aux mêmes stratégies.

¹⁰ Les comités d'entreprise (France) et les conseils d'entreprise (Allemagne) sont des instances représentatives du personnel. Leurs prérogatives ne sont toutefois pas les mêmes dans les deux pays.

de vie¹¹. A ces personnes, nous avons proposé de prolonger les échanges par le biais d'itinéraires photographiques hors de l'entrepôt, sur les lieux de leur choix. La fin de l'entretien en entrepôt et le début des itinéraires étaient alors à nouveau l'occasion de rappeler les objectifs de l'enquête, ainsi que les conditions d'usage des photographies et d'anonymat¹². Comme le suppose la méthode des itinéraires, ces derniers sont entièrement non directifs : il revient à la personne interviewée de scénographier son parcours à travers le choix des lieux, des trajets et des thèmes du récit (Pasquier et Petiteau, 2001). Les personnes enquêtées sont ainsi activement impliquées dans la production des matériaux d'enquête, dont la co-construction est recherchée pour les univers de référence et les stratégies de mises en scène croisées qu'elle révèle (Cuny, 2019)¹³. En fin d'enquête, les extraits d'entretiens et les photographies utilisées pour l'exposition et le livre ont fait l'objet d'une validation systématique par les personnes concernées en vue de la publication.

La démarche que je viens de décrire partage avec l'intervention féministe (Bayer *et al.*, 2018) ou la recherche participative une préoccupation pour la « participation en toute conscience » (*informed consent*, von Unger, 2012 : 9) des enquêté·e·s comme des enquêtrices et enquêteurs, ce qui a un impact positif sur la confiance, le contrôle relatif de la relation d'enquête et l'implication dans la co-construction des savoirs. Dans la démarche que mon équipe et moi avons mise en place, cette préoccupation est assurée à un niveau collectif par la formalisation du cadre de la recherche et sa négociation avec les directions des entreprises et, le cas échéant, les représentant·e·s du personnel, mais aussi, à un niveau individuel, par les conditions dans lesquelles se déroulent les entretiens et les itinéraires, en partie décidés par les personnes interviewées. Cependant, par rapport à l'intervention féministe, notre démarche s'en tient à un niveau de participation intermédiaire (Wright, von Unger et Block, 2010). Elle n'implique pas les participant·e·s dans les décisions qui concernent le sujet, la problématique et la finalité de la recherche, de même que la recherche n'est pas articulée à des dispositifs de formation et d'action politique. Il manque également une instance collective de prise de décision et de contrôle impliquant à égalité des représentant·e·s de l'ensemble des parties prenantes. En ce sens, une hiérarchie est maintenue entre

¹¹ Nous avons élaboré une grille d'entretien mais ne l'avons pas nécessairement utilisée. Après un rappel des trois thèmes sur lesquels nous souhaitions entendre nos interlocutrices et interlocuteurs (travail, habitat, temps libre), l'entretien commençait par la question : « Pouvez-vous me raconter comment vous êtes arrivé·e dans la logistique ? » et pouvait être ensuite alimenté par de courtes relances, en fonction de la manière dont la personne interviewée investissait la situation.

¹² L'usage de la photographie n'est pas nécessairement incompatible avec le respect de l'anonymat : il est possible de prendre des personnes de dos, de ne cadrer que sur certaines parties du corps de manière à ce qu'elles ne soient pas reconnaissables.

¹³ Cette remarque vaut toutefois également pour les 60 personnes qui ont participé aux entretiens semi-directifs en entrepôt, puisqu'un entretien met aussi en jeu des stratégies de présentation de soi (Beaud, 1996).

les membres du collectif de recherche, les enquêté·e·s et les entreprises, et elle varie au fil de l'enquête, ce qui introduit de sérieuses limites au « consentement » des enquêté·e·s et des chercheur·e·s. A Kassel, la direction de l'entrepôt m'a imposé de réaliser elle-même la sélection des participant·e·s, que j'ai rencontré·e·s durant les heures de travail dans une salle de réunion, à raison de 4 à 6 entretiens par jour, répartis sur 5 jours. J'ai interrogé une majorité d'hommes allemands, bien évalués par leurs chefs d'équipes et travaillant depuis longtemps dans l'entreprise ou dans la logistique. Dans cet entrepôt, les femmes étaient peu nombreuses (20 % de l'effectif de l'entreprise) et occupaient surtout les emplois de bureau (secrétaires, comptables, juristes, gestionnaires). La plupart des ouvriers considèrent qu'elles ne connaissent rien au monde de l'entrepôt et c'est à partir de cette perception qu'ils ont investi la situation d'entretien : ils se sont mis en position de m'« expliquer » l'entrepôt. Cet exemple révèle la précarité des accords établis avec l'entreprise et des dispositifs visant à équilibrer les conditions du contrôle de l'enquête dans les entrepôts. Si le fait de me faire « expliquer » l'entrepôt par les ouvriers rencontrés était plutôt un avantage pour l'enquête, les conditions de son contrôle par la direction ne m'ont pas permis d'avoir accès à des points de vue à même de contester les structures de genre et de race à l'œuvre dans l'organisation du travail.

Les émotions comme la colère, l'indignation, l'empathie mais aussi la peur ou le dégoût des chercheur·e·s et photographes ont également joué un rôle central dans la régulation de l'étude, en particulier au moment de la sélection des enquêté·e·s puis des matériaux retenus pour le livre et l'exposition. Afin d'éclairer les mécanismes en jeu, l'analyse proposée par Alison Jaggar (1989) permet de distinguer deux catégories d'émotions : les émotions « conventionnelles », socialement attendues dans les situations rencontrées (par exemple, les cultures organisationnelles sexistes attendent d'une femme qu'elle se sente flattée par les compliments sur son physique que lui adressent ses collègues masculins), et les émotions « non conventionnelles » (*outflow emotions*) qui « précèdent le moment où l'on reconnaîtra consciemment que certaines descriptions et justifications communément acceptées cachent souvent, autant qu'elles révèlent, l'ordre établi » (Jaggar, 1989 : 167). Dans l'entrepôt de Kassel, lors de la campagne d'entretiens contrôlée par la direction, un enquêté a systématiquement tourné mes questions en dérision et m'a demandé d'éteindre l'enregistreur à trois reprises sans que j'en comprenne les raisons (rien, dans ses propos, ne me paraissait « sensible »). Cette situation a suscité en moi angoisse et panique, qui m'ont conduit à interrompre de mon propre chef l'entretien. Par la suite, j'ai évité tout contact avec cet enquêté. Devereux analyserait ces réactions comme un retour incontrôlé du « trauma », quelques mois après le viol. J'y vois plutôt une réponse émotionnelle, tout à fait rationnelle, à une situation

dans laquelle un enquêté se joue de moi et me méprise ostensiblement. J'ai saisi mon droit le plus strict de ne pas poursuivre l'enquête dans ces conditions, même si une autre interprétation du comportement de cet ouvrier est plausible : il se peut qu'il ait exprimé ainsi une forme de résistance à l'enquête, à laquelle il n'aurait pas participé « en toute conscience » du fait de la sélection – contrainte – réalisée par la direction. D'autres situations¹⁴ nous ont amené·e·s à exclure certain·e·s enquêté·e·s du livre ou de l'exposition, mais pas du corpus d'analyse : les « ratés » de l'enquête permettent en effet de comprendre les rapports sociaux à l'œuvre dans la représentation que nous produisons du monde ouvrier étudié, laquelle surreprésente et sous-représente certaines catégories d'ouvrières et ouvriers¹⁵. Nos émotions, comme celles de nos enquêté·e·s, sont partie prenante des rapports de genre, de classe, de race, où nous occupons des positions plus ou moins dominées ou dominantes selon le contexte considéré et la manière dont ils s'y trouvent imbriqués.

La redéfinition du protocole de recherche que nous avons mise en place a rencontré des limites non seulement sur le terrain (on vient de les voir), mais aussi à l'université, à l'instar de ce que relève la littérature sur l'intervention féministe (Kurtzman et Lampron, 2018) et la décolonisation de la recherche (Tuhiwai Smith, 2012). La collégialité qui s'est exprimée par la possibilité d'invertir les sites d'enquête entre les membres de l'équipe de recherche, la réalisation d'entretiens ou d'itinéraires à plusieurs chercheur·e·s et photographes, a été rattrapée par les normes dominantes de valorisation des champs scientifiques et artistiques. Tout à coup, l'ordre des noms dans les signatures des articles soumis aux revues scientifiques est devenu un enjeu pour les chercheur·e·s, tandis que les noms de ces derniers disparaissaient de l'affiche de l'exposition photographique au profit de ceux des photographes. Durant l'élaboration de l'ouvrage collectif de la recherche, j'ai dû user de ma position de coordinatrice pour imposer un régime d'écriture qui rende justice au travail des photographes, à la place que les enquêté·e·s ont effectivement eue dans le processus de recherche et à la co-construction du savoir que ce processus a produit. Les membres non titulaires du collectif, encore plus tributaires des enjeux de carrière que leurs collègues stabilisé·e·s, ont été les plus réticents à tenter des formes d'écriture alternatives et, à leurs yeux, « non scientifiques ». Enfin, le tapuscrit soumis à l'éditeur ne fait aucune mention de mon viol. En dehors des moments où j'ai donné à lire des versions antérieures du présent article à mes collègues, il n'en a plus été question dans les conversations. L'écriture de notre recherche, à travers la partition qu'elle réalise entre mon article, jugé personnel et à part, et les productions collectives, manifeste ainsi les effets de coupure et les contradictions que produit l'androcentrisme des

¹⁴ Je n'ai pas l'espace ici pour les rapporter.

¹⁵ Les ouvrières d'origine étrangère sont par exemple sous-représentées dans le corpus français et allemand.

institutions scientifiques. A ce titre, mon article peut être considéré comme une « biographie de l'ombre » (Behar, 1993).

Les limites rencontrées dans l'élaboration de notre démarche qui, à partir de la prise en compte des risques de violences sexuelles, en est venue à se soucier plus globalement du consentement des différentes parties impliquées dans l'enquête, ne m'amènent pas à conclure qu'une telle entreprise serait impossible. Elles signalent au contraire tout l'intérêt qu'il y a à inclure le genre dans chaque étape de la recherche, de manière à y imposer de nouvelles normes évaluant les conditions d'enquête (qui décide ? de quoi ? à quel moment ? comment ?), les produits de la recherche (qui parle ? de quoi ? à quel moment ? pour qui ?) et les pratiques de la réflexivité qui n'opposent plus faits, émotions et valeurs mais les considèrent comme un ensemble articulé. Les limites rencontrées nous montrent la force de résistance du système de genre et nous invitent donc plutôt à continuer nos efforts.

Conclusion

Lorsque j'évoque mon expérience, inévitablement, en face de moi, les corps se redressent, les muscles se raidissent, les yeux s'écarquillent, les regards se détournent, les voix se baissent, les discussions s'arrêtent. A Paris, je me suis surprise à avoir honte d'avoir peut-être parlé un peu trop fort lors d'un échange sur le sujet dans le métro. Mais pourquoi ? J'espère avoir montré dans cet article les origines de ce tabou, qui tiennent à la force des rapports sociaux de sexe qui conduisent à l'exclusion systématique de dispositifs protégeant les chercheuses de la violence sexuelle, voire au déni de son existence dans les recherches et dans la division sociale du travail scientifique. J'espère aussi avoir démontré tout l'intérêt qu'il y a à considérer les témoignages de celles qui subissent des violences sexuelles comme un objet scientifique à part entière. C'est important pour la reconstruction des victimes, qui ont besoin d'entendre que leurs réactions n'ont rien d'irrationnel dans une situation de harcèlement sexuel et qu'elles constituent en fait un moyen légitime et efficace de se défendre, qui ont besoin de comprendre les mécanismes les conduisant à céder aux menaces pesant sur leur vie, et qui ont besoin d'une reconnaissance de l'origine professionnelle des traumatismes subis en vue d'une prise en charge adaptée et collective. C'est aussi important pour la transmission des savoirs pratiques et théoriques accumulés sur les violences sexuelles et les rapports sociaux de sexe aux autres chercheur·e·s susceptibles de les subir à leur tour. Enfin, c'est important pour déjouer l'androcentrisme des sciences et développer des démarches d'enquête à la fois plus éthiques et plus ajustées aux demandes sociales, en particulier à celles qui émanent des groupes sociaux dominés.

Références

- Ahmed, Sara (2012). *On being included: Racism and diversity in institutional life*. Durham : Duke University Press.
- Bayer, Véronique, Zoé Rollin, Hélène Martin et Marianne Modak (2018). « L'intervention féministe : un continuum entre pratiques et connaissances ». *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 6-12.
- Beaud, Stéphane (1996). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». *Politix*, 35, 226-257.
- Beaud, Stéphane et Florence Weber ([1996] 2010). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Behar, Ruth (1993). « The biography in the shadow ». In Behar Ruth, *Translated woman. Crossing the border with Esperanza's story* (pp. 320-342). Boston: Beacon Press.
- Bell, Diane, Pat Caplan et Wazir Jahan Karim (éds) (1993). *Gendered fields. Women, men and ethnography*. London : Routledge.
- Céfaï, Daniel (éd.) (2003). *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Clair, Isabelle (2016). « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique ». *Revue française de sociologie*, 57(1), 45-70.
- Clark, Imogen et Andrea Grant (2015). « Sexuality and danger in the field: Starting an uncomfortable conversation ». *Journal of the Anthropological Society of Oxford*, 7(1), 1-13. https://www.anthro.ox.ac.uk/sites/default/files/anthro/documents/media/jaso7_1_2015_1_14.pdf (consulté le 4 octobre 2018).
- Cuny, Cécile (2019). « Residents' responses to "territorial stigmatization" : Visual research in Berlin ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 43(5), 888-913.
- Cuny, Cécile et Hortense Soichet (2018). « Dialogue autour d'un observatoire des zones logistiques – in progress ». *Flux*, 100. <http://www.flux100.cnrs.fr/spip.php?article14> (consulté le 23 juillet 2018).
- Dagenais, Huguette (1987). « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible ». *Anthropologie et société*, 11(1), 19-44.
- Debauche, Alice, Amandine Lebugle, Elizabeth Brown, Tania Lejbowicz, Magali Mazuy, Amélie Charruault, Justine Dupuis, Sylvie Cromer et Christelle Hamel (2017). *Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats*. Paris : INED. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/enquete-virage-premiers-resultats-violences-sexuelles/#tabs-3> (consulté le 4 juillet 2019).

- Devereux, Georges (1967). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.
- Devreux, Anne-Marie (2016). *Les sciences et le genre. Déjouer l'androcentrisme*. Rennes : PUR.
- Durkheim, Emile ([1937] 1997). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF.
- Favret-Saada, Jeanne (2009). « Être affecté ». In Jeanne Favret-Saada, *Désorceler* (pp.145-161). Paris : Éditions de l'Olivier.
- Favret-Saada, Jeanne et Josée Contreras (1981). *Corps pour corps. Enquête sur la sorcellerie dans le Bocage*. Paris : Gallimard.
- Fishman, Pamela (1977). « Interactional shitwork ». *Heresis*, 1(2), 99-101.
- Gailey, Jeannine et Ariane Prohaska (2011). « Power and gender negotiations during interviews with men about sex and sexually degrading practices ». *Qualitative Research*, 11(4), 365-380.
- Gallenga, Ghislaine (2007). « Ethnologue à marier : la “neutralisation” des attributs sexués en entreprise ». *Ethnologies*, 29(1-2), 303-314.
- Golde, Peggy (éd.) (1970). *Women in the field. Anthropological experiences*. Berkeley : University of California Press.
- Grauerholz, Liz, Mandy Barringer, Timothy Colyer, Nicholas Guittar, Jaime Hecht, Rachel Rayburn et Elizabeth Swart (2012). « Attraction in the field: What we need to acknowledge and implications for research and teaching ». *Qualitative Inquiry*, 19(3), 167-178.
- Green, Gill, Rosaline Barbour, Marina Barnard et Jenny Kitzinger (1993). « “Who wears the trousers?” Sexual harassment in research settings ». *Women's Studies International Forum*, 16(6), 627-637.
- Hanson, Rebecca et Patricia Richards (2017). « Sexual harassment and the construction of ethnographic knowledge ». *Sociological Forum*, 32(3), 587-609.
- Jaggar, Alison (1989). « Love and knowledge: Emotion in feminist epistemology ». *Inquiry*, 32(2), 151-176.
- Kloß, Sinah Theres (2017). « Sexual(ized) harassment and ethnographic fieldwork : A silenced aspect of social research ». *Ethnography*, 18(3), 896-414.
- Kulick, Don et Margaret Willson (éds) (1995). *Taboo: Sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork*. London : Routledge.
- Kurtzman, Lyne et Eve-Marie Lampron (2018). « Coconstruire des connaissances féministes : l'exemple du service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal ». *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 14-29.

- Lewin, Ellen et William L. Leap (éds) (1996). *Out in the field. Reflections of lesbian and gay anthropologists*. Chicago : University of Illinois Press.
- Mathieu, Nicole-Claude (1985). « Quand céder n'est pas consentir ». In Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe* (pp. 131-225). Paris : Coté-femmes.
- Monjaret, Anne et Catherine Cicchelli-Pugeaut (éds) (2014). *Le sexe de l'enquête : approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Editions.
- Moreno, Eva (1995). « Rape in the field. Reflections from a survivor ». In Don Kulick et Margaret Willson (éds), *Taboo : Sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork* (pp. 219-250). London : Routledge.
- Pasquier, Elisabeth et Jean-Yves Petiteau (2001). « La méthode des itinéraires : récits et parcours ». In Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud (éds), *L'espace urbain en méthodes* (pp. 63-77). Marseille : Parenthèses.
- Petiteau, Jean-Yves (2010). « Être à la rue ». In Rachel Thomas (éd.), *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines* (pp. 47-61). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Pruvost, Geneviève (2014). « Ni policier ni homme : une sociologue enquête sur la féminisation de la police ». In Anne Monjaret et Catherine Cicchelli-Pugeaut (éds), *Le sexe de l'enquête : approches sociologiques et anthropologiques* (pp. 165-180). Lyon : ENS Editions.
- Rancière, Jacques (1995). *La mésentente. Politique et philosophie*. Paris : Galilée.
- Reinharz, Shulamit (1992). *Feminist methods in social research*. Oxford : Oxford University Press.
- Rivoal, Haude (2018). *Les hommes en bleu. Une ethnographie des masculinités dans une grande entreprise de distribution*. Thèse de doctorat en sociologie, CRESPPA-GTM/Université Paris 8.
- Salmona, Muriel (2013). « Dissociation traumatique et troubles de la personnalité post-traumatiques ». In Roland Coutanceau et Joanna Smith (éds), *Les troubles de la personnalité* (pp. 383-398). Paris : Dunod.
- Sharp, Gwen et Emily Kremer (2006). « The safety dance : Confronting harassment, intimidation and violence in the field ». *Sociological Methodology*, 36 (1), 317-327.
- Smith, Dorothy (1997). « Comment on Hekman's "truth and method : feminist standpoint theory revisited" ». *Signs*, 22(2), 392-398.
- Smith, Dorothy (1987). *The everyday world as problematic : A feminist sociology*. Milton Keynes : Open University Press.

Strathern, Marilyn (1987). « An awkward relationship: The case of feminism and anthropology ». *Signs*, 12(2), 276-292.

Tuhiwai Smith, Linda (1999). *Decolonizing Methodologies*. Dunedin : Otago University Press.

United Nations (2015). *The Worlds' Women 2015. Trends and Statistics*. New York : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. Sales No. E.15.XVII.8. https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/worldswomen2015_report.pdf (consulté le 20 novembre 2019).

Von Unger, Hella (2012). « Partizipative Gesundheitsforschung : Wer partizipiert woran ? ». *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*, 13(1), Art. 7. <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1781> (consulté le 20 novembre 2019).

Wright, Michael, Hella von Unger et Martina Block (2010). « Partizipation der Zielgruppe in der Gesundheitsförderung und Prävention ». In Michael Wright (éd.), *Partizipative Qualitätsentwicklung in der Gesundheitsförderung und Prävention* (pp. 35-52). Bern : Hans Huber Verlag.